

La seigneurie de Rimouski Sur les traces de René Lepage

Alexandre Gagné

Number 146, Summer 2021

Rimouski, bien plus que 325 ans d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/98358ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

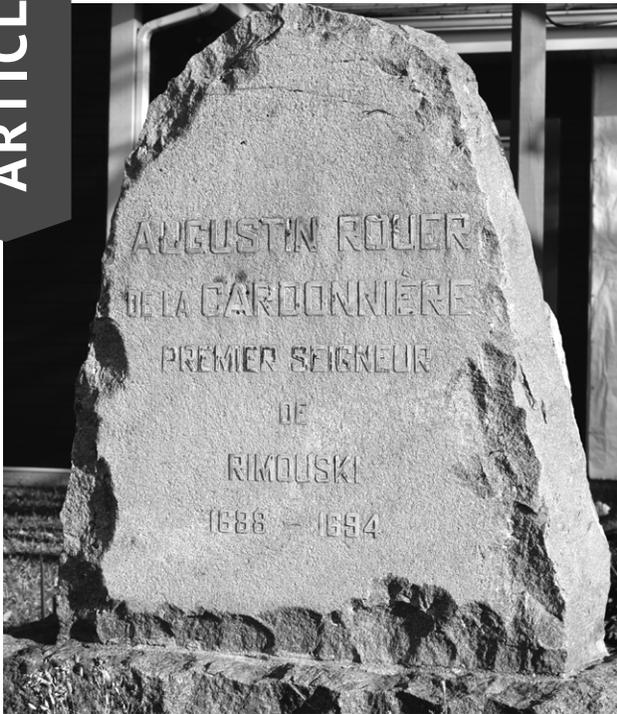
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagné, A. (2021). La seigneurie de Rimouski : sur les traces de René Lepage. *Cap-aux-Diamants*, (146), 9–13.



Monument élevé à la mémoire du premier seigneur de Rimouski, Augustin Rouer de Villeray et de la Cardonnière.
Photo : Richard Saindon.

L'histoire de la seigneurie de Rimouski a été maintes fois relatée depuis la *Chronique de Rimouski*,

ce premier texte de référence de M^{gr} Charles Guay publié en 1873. En 1996, lors du 300^e anniversaire de la ville, ainsi qu'en 2006, de nouveaux ouvrages ont permis de revisiter cette même histoire et de faire progresser nos connaissances sur le passé. Vingt-cinq ans plus tard, qu'en est-il? Force est de constater que, malgré de nouveaux outils de recherche, les premiers moments de l'aventure rimouskoise suscitent encore plus de questions que de réponses.

RENÉ LEPAGE EST-IL LE PREMIER SEIGNEUR?

L'histoire l'a un peu mis à l'écart, mais c'est à Augustin Rouer de Villeray et de la Cardonnière, et

LA SEIGNEURIE DE RIMOUSKI : SUR LES TRACES DE RENÉ LEPAGE

par Alexandre Gagné

non à René Lepage, que revient le titre de premier seigneur de Rimouski. Augustin et son jeune frère Louis Rouer d'Artigny s'étaient vu concéder conjointement l'Île-Verte le 27 avril 1684, mais c'est principalement à Louis que revient le mérite d'avoir mis en valeur cette seigneurie.

Quatre ans plus tard, le 24 avril 1688, le gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville et l'intendant Jean Bochart de Champigny concèdent la seigneurie de Rimouski à Augustin Rouer en réponse à une demande de son père, Louis Rouer de Villeray, influent conseiller au Conseil souverain. Les motivations derrière cette concession restent inconnues. Les traces écrites manquent concernant la présence à Rimouski du premier seigneur. Tout au plus, on sait qu'il se fait construire en 1689 un petit bateau qu'il paie de sa poche, et qu'il vient à Rimouski à quelques reprises pour chasser et pêcher. L'éloignement de la seigneurie explique sans doute pourquoi le seigneur s'y intéresse peu.

Rouer de Villeray et de la Cardonnière ne garde sa possession que quelques années. Le 18 juillet 1694, devant le notaire Louis Chambalon de Québec, il accepte de troquer la seigneurie de Rimouski contre une terre de quatre arpents de

front sur l'île d'Orléans appartenant à un certain René Lepage.

CE QU'ON SAIT DE LA FAMILLE LEPAGE

Grâce à la généalogie, on sait aujourd'hui que la famille Lepage installée à Rimouski est originaire de la Basse-Bourgogne, près d'Auxerre en France. Ses ancêtres seraient des serfs du village d'Égleny libérés en janvier 1303 du joug de leurs seigneurs. Le 10 avril 1656, René Lepage est baptisé dans la petite église d'Ouagne. Son père, Germain, et sa mère, Reine Loury, se sont sans doute mariés à la fin de 1652, car le 17 septembre 1653, la petite Marie est baptisée; l'aînée de la famille Lepage serait toutefois décédée en bas âge. À cette époque, en France, la perspective d'un établissement en Nouvelle-France sourit déjà à des centaines de personnes, dont beaucoup font la grande traversée dans l'espoir d'une vie meilleure.

« On doit reconnaître que les chefs de famille qui ont passé en Canada étaient en France de bons bourgeois de villes médiocrement accommodées, ou des artisans de différents métiers, des laboureurs peu aisés ou des soldats, mais tous des honnêtes gens de leurs personnes [...] », raconte le père Chrestien Le Clercq, missionnaire récollet auprès des Micmacs de la Gaspésie, dans un ouvrage qu'il publie en 1691.

Ces propos sont confirmés par le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* parue en 1744. Charlevoix dit que : « les premiers habitants du Canada étaient ou des ouvriers ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent dans la seule vue d'y vivre tranquillement et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvait le faire alors dans plusieurs provinces du royaume où les religionnaires étaient fort puissants ». C'est sans doute ce qui motive Germain Lepage et son frère Louis à se lancer eux aussi dans l'aventure.

Les deux hommes seraient débarqués à Québec vers 1661 à titre d'engagés pour une période de trois ans. Si nous pouvons l'affirmer, c'est qu'en janvier 1664, l'ancien gouverneur de Trois-Rivières, maintenant conseiller au Conseil souverain Charles Legardeur de Tilly porte plainte contre Louis Lepage, son serviteur domestique,

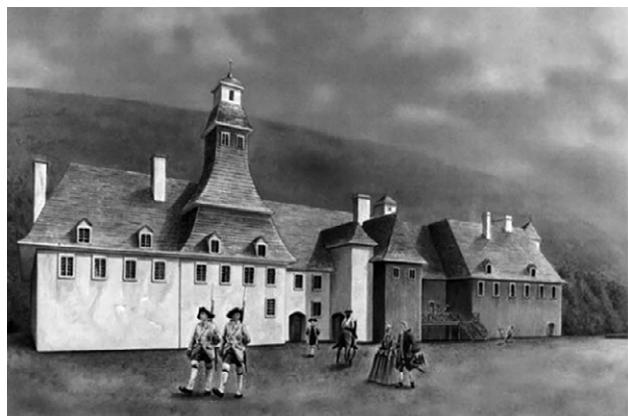
qui a « quitté son service pour se retirer en la Côte et Seigneurie de Beaupré ».

Le 9 juillet 1664, les deux frères Lepage se voient concéder une terre de quelques arpents dans la paroisse de Sainte-Famille, mais il faut attendre à l'automne 1672 pour que la partie de la famille Lepage qui était restée en France les rejoigne dans la maison de l'île d'Orléans.

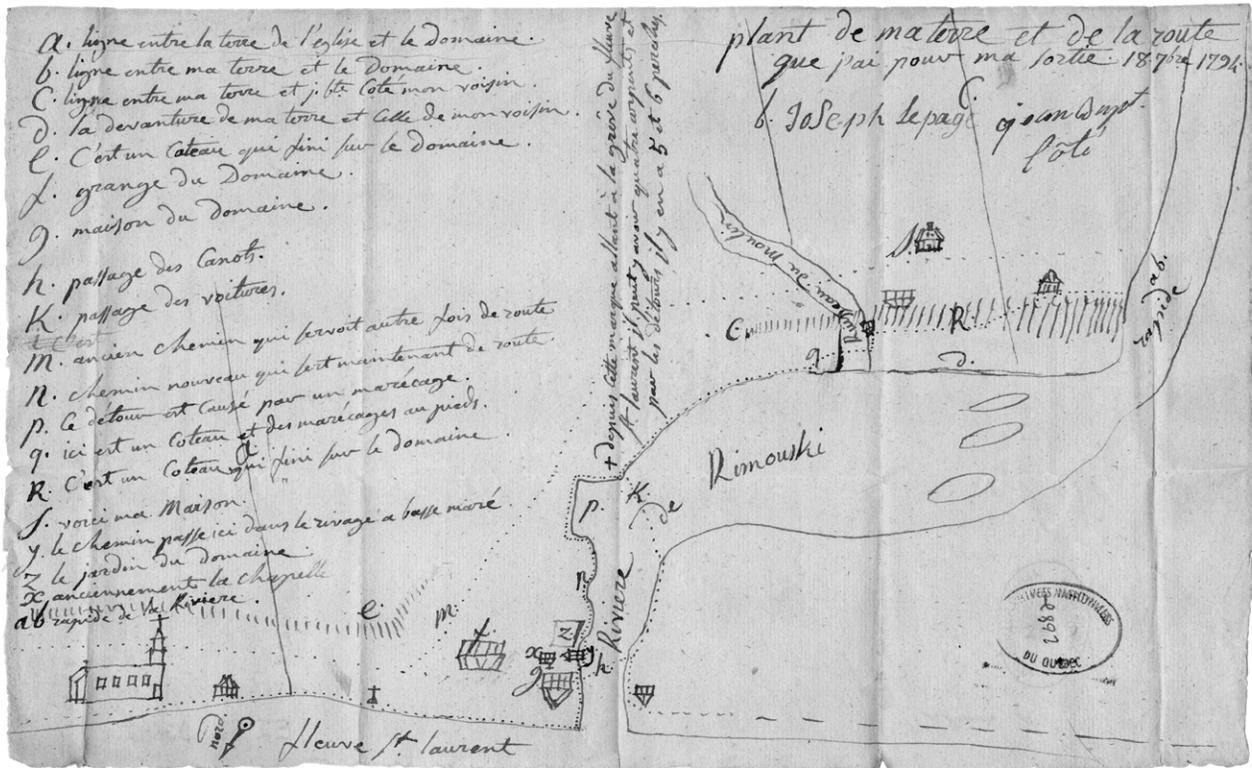
À QUEL MOMENT RENÉ LEPAGE ARRIVE-T-IL À RIMOUSKI?

René Lepage a tout juste seize ans quand il arrive en Nouvelle-France. Le jeune homme sait lire et écrire, mais de ses premières années sur l'île d'Orléans, nous ne savons pratiquement rien. Nous le retrouvons le 10 juin 1686, âgé de 30 ans, lorsqu'il épouse à Sainte-Anne-de-Beaupré Marie-Madeleine Gagnon, une jeune fille de quinze ans. À cette occasion, Germain Lepage et Reine Loury cèdent leur terre aux nouveaux mariés. De son côté, la jeune Marie-Madeleine reçoit de sa famille 200 livres tournois, deux taureaux et une vache. Après un an de cohabitation, pour plus d'intimité, René Lepage installe ses parents dans une maisonnette bâtie à proximité de sa demeure, car sa famille est en marche. Le 11 août 1687, le petit Pierre Lepage est baptisé, puis arriveront Marie (1689), Louis (1690) et Marie-Madeleine (1692).

Se sentant probablement à l'étroit sur sa terre de l'île d'Orléans, entreprenant et ambitieux, René Lepage se fait concéder, en mars 1693, la seigneurie de Sainte-Claire à Cap-Saint-Ignace. Il accole aussitôt à son nom le titre de Sieur de Sainte-Claire



C'est au palais de l'intendant de Québec le 27 janvier 1696 que René Lepage rend foi et hommage pour la seigneurie de Rimouski en posant un genou par terre devant l'intendant Jean Bochart de Champigny. (Jean-Michel Girard, premier palais de l'intendant, banque d'images de Cap-aux-Diamants, cote : 2000 - 0484).



Plan de la terre de Joseph Lepage dressé le 18 septembre 1794. Il situe plusieurs édifices, dont les bâtiments du domaine seigneurial et une chapelle à l'embouchure de la rivière. (BANQ Québec – Fonds Grands voyers, E2, S2, D2682).

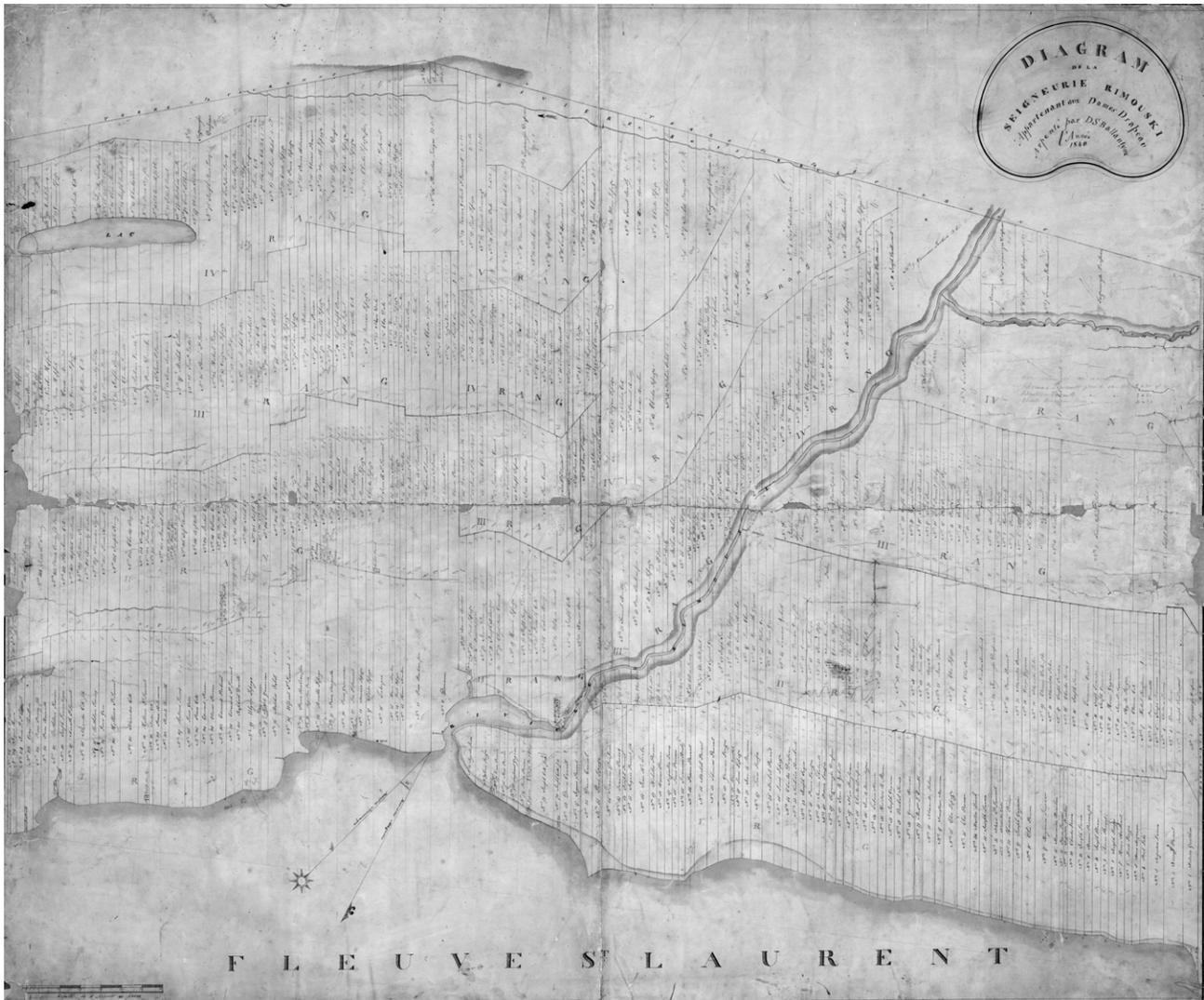
comme marque d'un nouveau statut social. Lepage se rend sans doute sur place au moins une fois, ce qui lui permet de constater que la seigneurie est difficilement accessible par le fleuve, car située derrière d'autres concessions. C'est sans doute ce qui le pousse à échanger, l'année suivante, sa terre de l'île d'Orléans contre la seigneurie de Rimouski. René Lepage avait-il déjà visité le territoire? Vient-il en reconnaissance à l'été 1694? C'est fort possible, car depuis 1693, sa terre était affermée, c'est-à-dire placée en location, pour une période de trois ans, jusqu'en 1696. En plus, le troisième seigneur de Rimouski, Pierre Lepage, dira en mars 1751 que des « établissements sont formés depuis cinquante-six ans » à Rimouski, ce qui témoigne d'une présence dès 1695. Enfin, entre 1692 et 1699, le couple Lepage-Gagnon n'a pas d'enfants, ce qui laisse à penser que l'implantation à Rimouski n'offre pas encore durant cette période les conditions adéquates pour en avoir d'autres, en raison, peut-être, d'allers-retours fréquents entre le centre de la colonie et Rimouski. Ainsi, s'appuyant sans doute sur l'acte de « foi et hommage » que rend René Lepage à Québec le 27 janvier 1696, M^{gr} Charles Guay joue de prudence et considère l'été 1696 comme celui du véritable établissement permanent de René

Lepage dans sa seigneurie avec sa famille et son père devenu veuf.

RENÉ LEPAGE S'INSTALLE À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE CONCÉDÉ

Lorsque René Lepage érige sa première habitation à l'est de la rivière Rimouski, il n'est assurément pas dans les limites officielles du territoire qui lui a été concédé. Le relief et la qualité des terres motivent sans doute le choix du seigneur. De vagues descriptions sur les actes de concession et l'absence d'arpentage expliquent probablement cette « erreur », mais il était aussi fréquent à l'époque qu'un propriétaire agrandise son territoire volontairement avant d'aller faire reconnaître officiellement sa nouvelle possession.

Déjà, en 1675, les seigneuries du Bic et de Mitis étaient considérées comme voisines au moment de leur concession par Louis de Buade, comte de Frontenac, et séparées par une rivière dont le nom est laissé en blanc dans l'acte. Puis, lors de la concession de 1688 à Augustin Rouer, on dit que la seigneurie de Rimouski fait deux lieux



Plan de la seigneurie de Rimouski en 1840, propriété des dames Drapeau. (BANQ Centre d'archives de Rimouski, Fonds Famille Tessier, P1/V1-1).

de front (dix kilomètres) depuis la concession du Bic jusqu'à la rivière Rimouski et comprend l'île Saint-Barnabé. Cette description permet de confirmer que la seigneurie de Rimouski est bien voisine de celle du Bic; l'acte ne corrige toutefois pas l'erreur de 1675 au sujet de la proximité du fief de Mitis.

Ainsi, quand René Lepage s'installe entre la rivière Rimouski et Pointe-au-Père, où commence la seigneurie Lessard, concédée également en 1696, les terres appartiennent en réalité encore à la Couronne.

Ce n'est qu'en mars 1751 que Pierre Lepage régularise la situation en se faisant concéder la terre « depuis la concession accordée au feu sieur de Rouer de la Cardonnière [...] jusque et compris la pointe de l'île au Père ».

Cependant, dans les années 1760, les seigneurs héritiers de la famille Aubert de La Chesnaye, propriétaires de la seigneurie du Bic, lancent un recours contre le seigneur de Rimouski. Ils réclament la portion comprise entre la rivière Hâtée et la rivière Rimouski. Un arbitrage leur donne raison en 1765, mais l'affaire est portée en appel par les seigneurs de Rimouski, qui l'emportent en 1774, puis de nouveau en 1778 devant la Cour des plaidoyers communs.

OÙ ÉTAIT SITUÉ LE MANOIR DU SEIGNEUR RENÉ LEPAGE?

C'est un autre mystère dans l'histoire de la seigneurie. Quand René Lepage arrive par bateau de l'île d'Orléans, à quel endroit pose-t-il le pied? Personne ne le sait vraiment. À l'époque, l'actuelle ville était bordée par une plage. À marée



Le dernier manoir seigneurial de Rimouski, construit en 1810 par les filles du marchand Joseph Drapeau de Québec, qui avait acheté la seigneurie de la famille Lepage en 1790. L'édifice a brûlé lors du grand feu de Rimouski en 1950. (BAnQ Centre d'archives de Rimouski, fonds André-Albert Dechamplain, P1, S100, P7).

basse, le territoire était inaccessible. On estime que l'embouchure de la rivière a pu constituer un lieu propice pour accoster et protéger son embarcation des grands vents. Le reste n'est que débat d'historiens pour situer l'emplacement de la maison de René Lepage. S'appuyant sur l'aveu et dénombrement de 1724, l'historienne Béatrice Chassé dit que « ce qui est certain, c'est que ce manoir était situé sur le terrain de l'actuel musée régional de Rimouski ». En revanche, d'autres chercheurs, dont l'abbé Gabriel Langlois, ont mis en doute cette affirmation, jugeant que ce premier manoir devait plutôt se situer près de la rivière, où des fondations ont été retrouvées après l'incendie de 1950, rue Sainte-Marie. Une carte de 1794 dressée par Joseph Lepage accreditte aussi l'hypothèse d'une présence ancienne le long de la rivière et près du ruisseau Boucher dans le quartier Saint-Robert, d'autant plus qu'on sait que René Lepage avait concédé à son fils Pierre une terre dans ce secteur en 1711. D'ailleurs, l'abbé Guay avait lui-même situé le premier manoir au Brûlé, dans l'actuel quartier Sainte-Odile, affirmation toujours remise en doute. À ce jour, impossible d'indiquer avec une certitude absolue où se trouvait la première maison érigée par le seigneur Lepage.

L'histoire de la seigneurie de Rimouski nous cache donc encore bien des choses. Depuis une vingtaine d'années, les progrès de la recherche ont permis de faire avancer les connaissances sur le sujet. La numérisation des archives bien entamée par BAnQ et leur plus grande accessibilité permettront peut-être, avec le temps, de découvrir les pièces manquantes de ce récit.

Alexandre Gagné est diplômé en histoire de l'UQAR et enseignant en sciences sociales.

Pour en savoir plus :

Béatrice Chassé. *Rimouski et son île*. Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et GRIDEQ, 2003. (Coll. « Cahiers de l'Estuaire »).

Paul Larocque et al. *Rimouski depuis ses origines*. Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 2006.